

Mémoire
du CSSS La Pommeraie
sur le projet de Loi n° 10

Déposé auprès de
la commission parlementaire
de la santé et des services sociaux

Cowansville, le 28 octobre 2014

Introduction

Le projet de loi n° 10 modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux, déposé le 25 septembre 2014 à l'Assemblée nationale, constitue un virage important dans l'administration du réseau de la santé québécois.

L'article premier de ce projet de loi énonce son objet de modifier l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux « afin de favoriser et de simplifier l'accès aux services pour la population, de contribuer à l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins et d'accroître l'efficacité et l'efficace de ce réseau ».

Selon le ministre de la Santé et des Services sociaux, « le système de santé ne rimera plus jamais avec bureaucratie mais avec services. Nous ne sommes pas dans un simple exercice de retour à l'équilibre budgétaire mais dans un exercice de changement de culture. Cette culture doit être transformée pour que le patient soit en toutes circonstances et dans toutes les décisions au centre des actions qu'on posera ».

Le Centre de santé et de services sociaux La Pommeraie souscrit entièrement à l'objectif de favoriser et de simplifier l'accès aux services pour la population, de contribuer à l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins et d'accroître l'efficacité du réseau québécois de santé et de services sociaux. Le mémoire qu'il soumet respectueusement à la Commission parlementaire s'inscrit dans cette logique de placer le patient au centre de la réorganisation du réseau.

Le CSSS soutient toutefois que, pour que le projet de loi atteigne pleinement son but, la réorganisation du réseau qu'il projette devrait tenir compte de la réalité géographique et démographique, des désirs et des attentes de la population, et respecte les complémentarités développées au fil des ans entre les organismes visés par la réforme.

Qui sommes-nous ?

Le CSSS La Pommeraie a été créé en juillet 2004 par la Loi sur les services de santé et les services sociaux. Il est issu de la fusion de l'Hôpital Brome-Missisquoi-Perkins et des CLSC et CHSLD de la Pommeraie.

Il est situé dans une grande municipalité régionale de comté (MRC Brome-Missisquoi) rurale et peu densément peuplée. Il dessert plus de 60 000 personnes, réparties dans les 21 municipalités du territoire de Brome-Missisquoi, mais provenant également des territoires limitrophes de la Haute-Yamaska, du Memphrémagog et du Haut-Richelieu-Rouville.

Au fil des ans, le CSSS a mis en place un réseau local de services, basé sur une offre de service de proximité, et assuré par un hôpital, cinq centres de services et points de chute en CLSC, cinq centres d'hébergement et soins de longue durée et un service de soutien à domicile, lesquels sont répartis dans chacun des pôles géographiques du territoire.

Le réseau local s'adosse sur une première ligne de service bien établie, comprenant CLSC et groupes de médecine familiale, supportée par une deuxième ligne complémentaire qui permet de maintenir et consolider l'offre locale de services.

Ses quelque 1 400 employés en font le plus grand employeur de la région.

Le CSSS La Pommeraie s'appuie aujourd'hui sur :

- 1 382 employés, 139 médecins, 10 pharmaciens et un dentiste;
- un hôpital de 84 lits de courte durée au permis;
- 5 centres de services et points de chute en CLSC, répartis dans chacun de nos pôles géographiques;
- 5 centres d'hébergement de soins et de longue durée publics totalisant 279 lits, dont 12 lits situés à l'Hôpital Brome-Missisquoi-Perkins;
- un service de soutien à domicile desservant l'ensemble de notre territoire;
- 76 médecins de famille regroupés dans 5 groupes de médecine familiale et une clinique médicale;
- une unité de médecine familiale en partenariat avec la faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke;
- 5 fondations et 2 associations impliquées dans leur milieu;
- plus de 300 bénévoles.

Le CSSS La Pommeraie n'a jamais cessé ses efforts afin de consolider l'offre de services à sa population. Au fil des ans, il s'est démarqué en obtenant plusieurs distinctions et reconnaissances :

- ↗ Centre de traumatologie de niveau secondaire;
- ↗ Centre de dépistage du cancer du sein;
- ↗ Premier hôpital Ami des bébés au Canada;
- ↗ Premier site pilote nord américain IMBCI (International Mother Baby Childbirth Initiative);
- ↗ CSSS Ami des bébés;
- ↗ Prix AQESSS ressources humaines (programme de coopération intergénérationnelle) et communications (Centenaire BMP);
- ↗ Lauréat de 3 projets innovants (régional) en 3 ans:
(Laboratoire d'expérimentation en gestion et en gouvernance)
 - Programme de coopération intergénérationnelle;
 - Soins médicaux aigus aux aînés à domicile (SMA3D): une alternative à l'hospitalisation;
 - Projet d'inter sectorialité (clientèle vulnérable en lien avec pédiatrie sociale).

Aussi, en 2012, le CSSS a créé à l'Hôpital Brome-Missisquoi-Perkins une unité de médecine familiale, dédiée prioritairement à la formation des résidents en médecine de famille, et a ainsi amorcé un important partenariat avec l'Université de Sherbrooke. Par cette nouvelle entente, le CSSS est devenu un centre d'enseignement affilié de la Faculté de médecine et des sciences de la santé de cette université.

Cette unité de médecine familiale venait s'ajouter à plusieurs corridors de services déjà établis avec le Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, notamment en traumatologie, en radio-oncologie, en pédiatrie, en néonatalogie, en cardiologie, en électrophysiologie, en chirurgie vasculaire et en chirurgie plastique.

Effet du projet de Loi n° 10

Parce que le CSSS La Pommeraie fait actuellement partie de la région administrative de la Montérégie, le projet de loi a prévu un peu par défaut son rattachement au futur Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie.

Toutefois, la réalité est toute autre, puisque notre population reconnaît depuis toujours plus d'affinités avec l'Estrie, ce qui a précédé aux nombreuses ententes et partenariats développés au cours des ans par le CSSS La Pommeraie avec le CHUS et l'Université de Sherbrooke, comme nous le soulignons ci-dessus.

Depuis le dépôt du projet de loi, en septembre 2014, la population desservie par le CSSS La Pommeraie, ainsi que de nombreux organismes locaux et régionaux, ont manifesté publiquement leurs craintes vis-à-vis une intégration avec le futur CISSS de la Montérégie, faisant valoir le gigantisme de cet établissement qui aurait à desservir plus d'un million et demi de personnes sur un immense territoire. La population s'inquiète d'une atteinte à la qualité des services de proximité, compte tenu de décisions qui seraient désormais prises de Longueuil, sans prendre en compte totalement la réalité de son milieu qui s'avère très différent.

Prenant bonne note de ces préoccupations, les personnes présentes à l'assemblée générale du CSSS ont signifié clairement leur préférence pour une affiliation avec l'Estrie, plutôt qu'avec la Montérégie. Pour prendre sa décision, l'assemblée a pris en compte un ensemble de considérations.

L'Estrie, une affiliation naturelle

Les différences démographiques et culturelles entre le territoire du CSSS La Pommeraie et celles du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie suscitent de nombreuses inquiétudes. Le CSSS questionne la capacité d'une structure de cette taille de maintenir et de développer un modèle de soins de proximité, tel qu'il a su le développer sur son territoire depuis sa création.

Il croit qu'il serait sûrement plus bénéfique pour l'offre de service à sa population d'être associé à un territoire qui s'apparente plus au sien et ce, autant sur les dimensions géographique que démographique.

Le CSSS La Pommeraie dessert une population de 60 000 personnes dans la Montérégie qui compte plus d'un million et demi d'habitants.

La population que dessert le CSSS La Pommeraie se caractérise de la façon suivante :

- la proportion des personnes âgées de 65 ans et plus est plus grande (20 %) que celle de la Montérégie (16 %);
- la proportion des jeunes de moins de 18 ans (18 %) est inférieure à celle de la Montérégie (20 %), et
- la proportion de personnes d'expression anglaise y est plus grande (22%) qu'en Montérégie (11 %).

Aussi, historiquement, les populations de Bromont et Waterloo, qui font partie du CSSS de la Haute-Yamaska, viennent pour une grande part obtenir leurs services au CSSS La Pommeraie. De plus, la municipalité de Bromont qui fait partie de la MRC de Brome-Missisquoi depuis 2010 revendique depuis longtemps d'être transféré au territoire du CSSS La Pommeraie.

Concernant la clientèle anglophone, la dépendance de cette clientèle envers les services de santé du CSSS La Pommeraie dépasse les frontières de la MRC de Brome-Missisquoi et s'étend à certaines municipalités limitrophes comme Potton, Bolton et Waterloo.

De plus, cette clientèle anglophone affiche un net sentiment d'appartenance à l'endroit de l'Estrie. N'oublions pas que l'Estrie a d'abord été identifiée comme les *Eastern Townships*, appellation toujours présente pour la communauté anglophone.

Pour toutes ces raisons, l'intégration du CSSS La Pommeraie au Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Estrie serait plus compatible et logique avec sa réalité et plus réaliste à ce qui a trait à l'importance de la population desservie.

Le CSSS La Pommeraie, un avantage pour l'Estrie ou la Montérégie

Fort de ses réalisations et des reconnaissances qu'il a obtenu au fil des ans et en concordance avec le projet de Loi 10 qui vise à «favoriser et de simplifier l'accès aux services pour la population, de contribuer à l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins et d'accroître l'efficacité et l'efficacités de ce réseau », le CSSS La Pommeraie croit fermement que le modèle de soins de proximité qu'il a su développer est une valeur ajoutée pour le CISSS auquel il sera intégré, que celui-ci soit de l'Estrie ou de la Montérégie.

Conclusion

CONSIDÉRANT :

- que l'objectif du projet de loi n° 10 est de « *favoriser et de simplifier l'accès aux services pour la population, de contribuer à l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins et d'accroître l'efficience et l'efficacité [du] réseau* »;
- que le CSSS La Pommeraie a mis sur pied depuis 2004 un réel réseau local de services efficace et efficient intégrant la première et deuxième ligne, en collaboration avec les acteurs de son milieu;
- que le CSSS La Pommeraie a fait de la desserte locale de soins un élément clef de son offre de services;
- que ce réseau de services dessert une population rurale, dispersée sur un vaste territoire et répartie en localités ne dépassant pas 15,000 de population;
- que le panier de services développé en deuxième ligne au CSSS La Pommeraie est complémentaire et permet de consolider et de maintenir l'offre locale de première ligne;
- que le maintien et le développement de l'offre de services locale (premier et deuxième ligne) pourrait bénéficier d'une association avec un CISSS établi dans la région de l'Estrie;
- que ce réseau de soins dessert une population anglophone qui se sent plus estrienne que montérégienne et dont les frontières dépassent largement le territoire de la MRC de Brome-Missisquoi;
- que les liens des populations de La Pommeraie et celles de Bromont et de Waterloo, au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke sont nombreux et sont établis depuis longtemps;
- que toute la population anglophone qui s'étend de Bedford à Waterloo est desservie par des groupes de médecins de famille regroupés à la table locale du département régional de médecine générale de La Pommeraie;
- que tout le recrutement médical du territoire du CSSS La Pommeraie, incluant les territoires de Bromont et de Waterloo, s'est réalisé sur le plan régional d'effectifs médicaux alloué à la Pommeraie;
- que les médecins de famille des cliniques de Bromont et Waterloo rattachés au CSSS La Pommeraie, pratiquent ou ont pratiqué activement au niveau de l'Hôpital Brome-Missisquoi-Perkins et que, conséquemment, leurs clientèles

ont très majoritairement consommé leurs soins de deuxième ligne au même endroit;

- que les populations desservies par le CSSS La Pommeraie et les populations de l'Estrie partagent des racines communes;
- qu'il existe déjà avec le Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke des corridors de services en traumatologie, radio-oncologie, pédiatrie, néonatalogie, cardiologie, électrophysiologie, chirurgie vasculaire et plastique;
- qu'une plus grande association à la région de l'Estrie, au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke et au Réseau universitaire intégré de services offre de nouvelles opportunités pour le développement de collaborations déjà établies entre autres, avec l'unité de médecine familiale;
- que l'intégration du CSSS La Pommeraie au futur CISSS de l'Estrie soit perçue comme un avantage par la clientèle de l'Estrie;
- l'appui exprimé par la centaine de personnes présentes à l'assemblée générale annuelle du CSSS La Pommeraie du 22 octobre 2014 quant à son intégration à la région de l'Estrie;
- les appuis reçus de la MRC Brome-Missisquoi (21 municipalités), l'Association des Townshippers et la Fondation BMP par voie de résolution.

Le conseil d'administration du CSSS La Pommeraie recommande au ministre;

1. Que le CSSS La Pommeraie, soit intégré dans le CISSS de l'Estrie;
2. Que soient également intégrés les territoires des municipalités de Bromont et Waterloo au territoire du CISSS de l'Estrie;
3. Que soit créé un Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux tel que proposé par le Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, et ce, dans le but d'assurer la continuité et l'accessibilité de services en français et en anglais dans une vision de maintien des services locaux.